

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 1 octobre 2013 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers(ères) : Louis-Georges Simard, Jeannine Bastille, Léo-Paul Thibault, Guy Simard, Marie-Ève Michaud et Rémi Beaulieu, sous la présidence de la mairesse, Élisabeth Hudon, formant quorum.

1. Ouverture de la séance

La mairesse ouvre la séance à 20h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La mairesse fait la lecture de l'ordre du jour. Ensuite, elle mentionne qu'elle veut ajouter un point au varia relativement à son bilan de fin de mandat. Elle demande s'il y a d'autres points à ajouter. M. Louis-Georges Simard désire lui aussi ajouter un point au varia sur les compteurs d'eau.

13-10-01

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse en y ajoutant les points ci-haut mentionnés au varia.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

ATTENDU QUE le procès-verbal a été envoyé aux membres du conseil au moins deux jours avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, la mairesse est dispensée d'en faire la lecture.

Elle demande s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal. M. Louis-Georges Simard mentionne qu'il y a une correction à apporter au dernier paragraphe du point 8. Le dernier paragraphe devrait être remplacé par ce qui suit : «**QUE** le contrat soit donné à Transport en Vrac St-Denis au montant estimé de 37 957.56\$ pour des travaux d'enrochement sur le chemin de la Pointe et que le prix exact sera déterminé en fonction du nombre d'heures et des quantités effectivement utilisées.»

13-10-02

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 soit adopté avec la correction mentionnée plus haut.

ADOPTÉ

4. Suivi au procès-verbal

- Au point 4 : Le rapport de LVM sur le glissement de terrain dans le chemin du Sud-de-la-Rivière a été reçu
- Au point 8 : Les travaux d'enrochement dans le chemin de la Pointe sont terminés. Le coût réel des travaux effectués par Transport en Vrac St-Denis est de 23,638.40\$ taxes incluses
- Au point 13 : Le séjour exploratoire aura lieu vers la mi-octobre
- Au point 14 : La demande d'aide financière au Pacte rural pour les toilettes à compost a été déposée
- Au point 15 : La demande d'aide financière à la Fondation de la faune du Québec sera déposée sous peu

5. Période de questions

Aucune question

6. Développement durable

Tel que requis par la Politique de développement durable adoptée par le conseil le 5 mars 2013, la mairesse énumère les actions des élus et des employés qui ont favorisé le développement durable à Rivière-Ouelle depuis la dernière séance publique :

- L'équipe municipale continue de poser les mêmes actions déjà mentionnées lors des séances précédentes

7. Rapport du camp de jour 2013

La conseillère, Jeannine Bastille, fait le bilan du camp de jour 2013. Elle mentionne que le nombre de participants a augmenté cette année (36 en 2013 vs 28 en 2012). Il y a eu 45 demandes d'inscription et donc 9 demandes ont été refusées. Il y avait une coordonnatrice à temps plein qui avait un groupe à sa charge et trois animatrices donc 4 groupes de jeunes en tout. Cette année, les sorties à l'extérieur ont été organisées par le camp de jour de Rivière-Ouelle. Nous avons reçu un don de 1000\$ de la Caisse populaire Desjardins et un don de 1000\$ du député Norbert Morin. Les parents et les enfants sont très satisfaits du camp de jour. Il faut prévoir une animatrice supplémentaire pour l'an prochain.

8. Demande de dérogation mineure au 254, route 132

Le propriétaire veut une galerie de 5.48 mètres en cour avant alors que l'article 4.2.1 stipule que la galerie peut empiéter dans la cour avant de 4 mètres si la marge de recul avant de 6 mètres dans cette zone est respectée.

Considérant que la marge de recul avant de 6 mètres dans cette zone est respectée ;

Considérant que la demande concerne le règlement de zonage ou de lotissement mais qu'elle n'est pas relative à l'usage et à la densité de l'occupation du sol ;

Considérant que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

Considérant que l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant ;

Considérant que le projet ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété ;

Considérant que la demande est conforme à toutes les dispositions du règlement de construction et à celles des règlements de zonage et de lotissement ne faisant pas l'objet d'une dérogation mineure ;

Considérant que le comité consultatif en urbanisme recommande au conseil municipal d'accorder cette dérogation mineure ;

13-10-03

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du comité consultatif en urbanisme d'appuyer le propriétaire dans sa demande dérogation mineure rendant conforme sa galerie de 5.48 mètres de large en cour avant au lieu du maximum prévu de 4 mètres tel qu'exigé par le règlement de zonage actuel.

ADOPTÉ

9. Demande pour la tenue d'audiences publiques sur le projet de construction d'un oléoduc dans la région

CONSIDÉRANT QUE le projet Énergie Est consiste en la construction d'un oléoduc, par l'entreprise canadienne TransCanada, qui traverserait le territoire de la MRC de Kamouraska ;

CONSIDÉRANT QUE l'Office national de l'énergie (l'ONÉ) est un organisme fédéral indépendant fondé en 1959 pour promouvoir la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité économique, dans l'intérêt public canadien ;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'oléoduc Énergie Est de la compagnie TransCanada projette de traverser plusieurs provinces et que les oléoducs interprovinciaux ne peuvent être construits qu'avec l'approbation de l'ONÉ;

CONSIDÉRANT QUE des audiences publiques, orales ou par voie de mémoires, doivent être tenues par l'ONÉ pour l'examen des demandes de construction de pipelines dépassant 40 kilomètres de longueur;

CONSIDÉRANT QUE, à la suite de rencontres organisées par TransCanada en juillet 2013 avec plusieurs propriétaires terriens du territoire de la MRC de Kamouraska, plusieurs questions qui sont normalement examinées au cours des audiences de l'ONÉ visant la construction des oléoducs ne trouvent pas de réponses suffisamment détaillées, notamment : le plan conceptuel et la sécurité du projet; les questions environnementales; les questions socio-économiques et foncières; les effets du projet sur les propriétaires fonciers et les autres parties prenantes qui risquent d'être touchées; la responsabilité financière du demandeur; la faisabilité économique du projet; et tout aspect de l'intérêt public qui pourrait être compromis ;

CONSIDÉRANT QUE ces audiences permettent à l'entreprise d'exposer son projet et aux personnes ou groupes intéressés de demander des explications pour ensuite offrir leur appui ou s'y opposer ;

CONSIDÉRANT QU' il est important que les propriétaires fonciers et les autres personnes ou groupes touchés puissent signaler leurs inquiétudes dès que possible à la société et que ces personnes ou groupes continuent à participer à son processus de consultation ;

CONSIDÉRANT QUE la participation du public représente un élément fondamental de chaque étape du cycle de vie d'un projet (conception, construction, exploitation, entretien et cessation d'exploitation) et que le projet Énergie Est est d'une très grande envergure ;

13-10-04

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil demande la tenue d'audiences publiques orales sur le projet de construction, par la compagnie TransCanada, d'un oléoduc pour le transport ouest-est de pétrole canadien.

Rémi Beaulieu mentionne qu'il y aura une séance d'information à Saint-Onésime sur ce projet et qu'actuellement il juge cette demande prématurée. Pour cette raison, il demande le vote. Louis-Georges Simard mentionne que la demande est importante afin de signifier nos préoccupations à la compagnie TransCanada. Il est d'avis que plus il y aura de séances d'informations plus les citoyens du Kamouraska auront la possibilité de s'exprimer. Il mentionne aussi que c'est particulièrement important pour Rivière-Ouelle car l'eau potable provient de la rivière Ouelle dont le bassin versant est ciblé par le passage de l'oléoduc. Il y a là un risque de contamination non-négligeable. Tous sont en faveur de la résolution proposée et Rémi Beaulieu est contre.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

10. Embauche de la secrétaire-réceptionniste

ATTENDU QUE le poste de secrétaire-réceptionniste est maintenant ouvert suite à la démission de Madame Isabelle Migneault qui a été acceptée par le conseil le 3 septembre dernier ;

ATTENDU QUE les entrevues ont été réalisées et que le comité de sélection a proposé la candidature de Madame Pascale Pelletier Ouellet de Saint-Gabriel ;

13-10-05

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte la candidature de Madame Pascale Pelletier Ouellet au taux horaire de 14.25\$ à raison de 28 heures par semaine commençant le 21 octobre 2013 ;

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat de travail pour Madame Pascale Pelletier Ouellet.

ADOPTÉ

11. Octroi de contrat pour l'entretien des lumières de rue

Considérant que le conseil a demandé à Groupe Caillouette & associés et à Votre Docteur Électrique inc. de soumissionner pour l'entretien du réseau d'éclairage des rues municipales du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014 selon une grille de tarification basée sur les produits et les quantités utilisés durant la période précédente soit du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2013;

Considérant que le conseil a reçu une soumission au montant de 1521.42\$ plus taxes de Groupe Caillouette & associés et une soumission au montant de 1743.73\$ plus taxes de Votre Docteur Électrique inc

13-10-06

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité par les membres présents sauf la mairesse qui désire se retirer de la décision à cause d'un conflit d'intérêt;

QUE le conseil donne le mandat à Groupe Caillouette & associés pour l'entretien du réseau d'éclairage des rues municipales du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014 selon les tarifs prescrits dans sa soumission.

ADOPTÉ

12. Suivi sur le projet de déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière

Louis-Georges Simard donne des détails sur le rapport de LVM relativement au glissement de terrain dans le chemin du Sud-de-la-Rivière. Dans son rapport, LVM décrit trois scénarios possibles :

Le scénario #1 propose un déplacement du chemin de 17 mètres à partir du haut du talus actuel sans faire d'enrochement mais en travaillant la pente pour lui donner une pente de type 3H-1V. Avec ce scénario, il n'y a pas de perte d'habitat pour l'éperlan arc-en-ciel et le chemin est protégé à long terme.

Le scénario #2 propose un déplacement du chemin de 15.5 mètres à partir du haut du talus actuel avec un petit enrochement. Avec ce scénario, il n'y a pas de perte d'habitat pour l'éperlan arc-en-ciel mais l'enrochement est trop élevé et risque d'être érodé à la base par la rivière à court terme.

Le scénario #3 propose un déplacement du chemin de 19.5 mètres à partir du haut du talus actuel avec un gros enrochement. Avec ce scénario, il y a une perte d'habitat pour l'éperlan arc-en-ciel car la clé au bas de l'enrochement sera trop souvent émergée.

Dans son rapport, LVM recommande le scénario #1.

13. Mandat à BPR pour des plans et devis relativement au projet de déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière

ATTENDU QUE LVM, dans son rapport d'étude de stabilité de talus (réf : 073-P-0003914-0-01-100-GE-R0001-00), recommande le scénario #1 donc un déplacement du chemin de 17 mètres à partir du haut du talus actuel sans faire d'encochement et en travaillant le talus pour lui donner une pente 3H-1V ;

ATTENDU QUE LVM, dans sa lettre du 17 septembre 2013, recommande à la Municipalité de déplacer le chemin sur une longueur de 400 mètres soit 50 mètres en amont et 350 mètres en aval de la route Verbois ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de service de BPR pour la réalisation des plans et devis relativement au déplacement du chemin tel que recommandé par LVM dans son rapport et dans sa lettre ci-haut mentionnés au montant de 8200\$ plus taxes ;

ATTENDU QUE le Ministère de la sécurité publique doit donner son approbation avant de procéder aux travaux de déplacement du chemin ;

13-10-07

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil donne le mandat à BPR pour la réalisation des plans et devis relativement au déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière au montant de 8200\$ plus taxes à la condition que le Ministère de la sécurité publique ait donné son approbation pour effectuer les travaux tel que recommandés par LVM.

ADOPTÉ

14. Autorisation de dépense pour une glissière dans le chemin de la Pointe

ATTENDU QUE les travaux d'encochement dans le chemin de la Pointe sont terminés et que la mise en place d'une glissière est nécessaire pour assurer la sécurité des passagers ;

ATTENDU QUE le conseil a reçu une soumission des Entreprises Rémi Charest au montant approximatif de 4035\$ plus taxes pour l'installation de la glissière ;

13-10-08

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte la soumission des Entreprises Rémi Charest et autorise une dépense maximale de 4500\$ plus taxes pour l'installation d'une glissière dans le chemin de la Pointe ;

ADOPTÉ

15. Signatures du bail de courte durée sur une partie du lot # 4 319 745

ATTENDU QUE le conseil a déjà donné un mandat au notaire Louis Garon pour produire un bail de courte durée (10 ans renouvelable) au nom de M. Richard Dubé afin qu'il puisse exploiter une partie du lot # 4 319 745 selon la résolution # 13-07-20 ;

ATTENDU QUE dans cette résolution, les signataires du bail représentant la Municipalité ne sont pas désignés ;

13-10-09

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise la mairesse et le directeur général à signer, au nom de la Municipalité, le bail de courte durée (10 ans renouvelable) au nom de M. Richard Dubé afin qu'il puisse exploiter une partie du lot # 4 319 745.

ADOPTÉ**16. Facture annuel du Comité d'embellissement de Rivière-Ouelle inc.**

CONSIDÉRANT QUE le Comité d'embellissement de Rivière-Ouelle inc. a envoyé une facture à la Municipalité au montant correspondant à ses dépenses reliées à la préparation et l'ajout de terreau, les insecticides, les démarreurs, la plantation des plantes et des fleurs, l'entretien (sarclage et coupe), l'arrosage durant l'été, la location de machinerie ainsi que des frais de plantation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait déjà versé un montant de 2000\$ au Comité d'embellissement comme fond de roulement au début de l'été laissant un solde à payer de 1450\$;

13-10-10

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise le paiement du solde à payer au Comité d'embellissement correspondant au montant de 1450\$ pour les dépenses ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ**17. Demande de prolongation des heures d'ouverture du lieu d'enfouissement technique de Rivière-du-Loup**

CONSIDÉRANT QUE le site d'enfouissement ferme à 16 heures;

CONSIDÉRANT QUE pour être au site avant la fermeture, la collecte doit commencer dès 5h00 du matin;

CONSIDÉRANT QU' avec la venue prochaine de la 3^e collecte, la coordination des collectes se complexifiera davantage;

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles du Kamouraska-Ouest a déterminé qu'un prolongement des heures jusqu'à 17h30 du site d'enfouissement faciliterait grandement sa tâche et nous demande de l'appuyer dans sa demande en ce sens au site d'enfouissement de Rivières-des-Vases;

13-10-11

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil appui la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles dans sa demande de prolongation des heures jusqu'à 17h30 au site d'enfouissement de Rivières-des-Vases.

ADOPTÉ**18. Adhésion à Tourisme Bas-Saint-Laurent 2013-2014****13-10-12**

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle soit membre de Tourisme Bas-Saint-Laurent pour l'année 2013-2014 au coût de 264\$ plus taxes afin de se prévaloir d'une publicité dans le prochain guide touristique régional.

ADOPTÉ**19. Demande de subvention du Camp Canawish**

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide financière du Camp Canawish pour l'année 2013 au montant de 1975.50\$;

13-10-13

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise le versement d'un montant de 1975.50\$ au Camp Canawish en guise d'aide financière pour l'année 2013.

ADOPTÉ

20. Demande de subvention de la Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide financière de la Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle pour l'année 2013 au montant de 714.00\$;

13-10-14

IL EST PROPOSÉ par Guy Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise le versement d'un montant de 714.00\$ à la Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle en guise d'aide financière pour l'année 2013.

ADOPTÉ

21. Report de la prochaine réunion de travail et de la prochaine séance publique ordinaire

ATTENDU QUE des élections municipales pourraient avoir lieu le 3 novembre prochain ;

13-10-15

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la prochaine réunion de travail soit reportée au 5 novembre prochain à 19h00 et que la prochaine séance ordinaire soit reportée au 12 novembre prochain à 20h00 ;

ADOPTÉ

22. Approbation des comptes fournisseurs

FOURNISSEURS	SOLDE
AGRO ENVIROLAB	385,17 \$
LES ALARMES CLÉMENT PELLETIER	57,49 \$
BÉLANGER ÉLECTRIQUE ENR.	62,36 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	145,53 \$
CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP	470,70 \$
COLLECTIVITÉS ÉCOLOGIQUES BSL	704,75 \$
CONSTRUCTION B.M.L. INC.	82,61 \$
ENTREPRISES CAMILLE OUELLET & FILS INC.	270,19 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	16,00 \$
GARON, LÉVESQUE, GAGNON, ST-PIERRE, NOTAIRES	572,15 \$
GROUPE DYNACO	838,40 \$
INFORMATIQUE IDC INC.	81,29 \$
JOURNAL LE PLACOTEUX	457,96 \$
KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	4 625,99 \$
M.R.C. DE KAMOURASKA	1 742,62 \$
PUROLATOR	89,40 \$
REAL HUOT INC.	2 035,06 \$
RESTAURANT MOTEL L'ESCALE	933,00 \$

ROBERTO OUELLET EXCAVATION	517,39 \$
ROGER DUBÉ	77,60 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC.	631,90 \$
THIBAULT GM	56,90 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	1 156,65 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	3 255,27 \$
VOTRE DOCTEUR ÉLECTRIQUE	142,32 \$
TOTAL:	19 408,70 \$

13-10-16

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des fournisseurs ci-haut soit ratifiée et approuvée par le conseil.

ADOPTÉ

23. Correspondance

- Acte de cession à la Municipalité d'un milieu humide dans le secteur du Boisé de l'Anse
- Réponse du MTQ relativement à une demande de la Municipalité pour la réfection de la route 230
- Remerciement de la députée fédérale, Madame Mylène Freeman, pour le soutien de la Municipalité concernant sa motion M-400 demandant au gouvernement fédéral de mettre en place un programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques
- Remerciement du Groupe de la relève agricole pour la contribution financière de la Municipalité
- Lettre de la CPTAQ demandant à l'UPA de se prononcer sur la demande d'autorisation de la Municipalité pour l'utilisation d'un chemin d'accès au développement résidentiel du chemin de la Cédrière
- Lettre de la CPTAQ demandant à la MRC de se prononcer sur la demande d'autorisation de la Municipalité pour l'utilisation d'un chemin d'accès au développement résidentiel du chemin de la Cédrière

24. Demandes de don

13-10-17

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte les demandes de don suivantes :

- Feuillet paroissial (200\$)
- 12^{ième} gala de la Société du roman policier de Saint-Pacôme (110\$)
- 18^{ième} souper-bénéfice de la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud inc. (75\$)
- 6^{ième} concert-bénéfice de la Fondation soins palliatifs André-Côté (60\$)

ADOPTÉ

25. Varia

a) Bilan de fin de mandat

Le temps passe très vite et notre mandat tire déjà à sa fin. Je vous présente donc le retour sur nos quatre années de travail pour Rivière-Ouelle.

Les premiers 24 mois ont été particulièrement intenses. Mes conseillers et moi-même avons alors dû relever de nombreux défis mais deux d'entre eux étaient particulièrement importants.

Le premier défi a été celui de nous familiariser avec le rôle et les fonctions des élus municipaux et principalement, d'accomplir les tâches qui s'y rattachent. Nous avons investi de nombreuses heures en lecture, échanges, rencontres et

discussions pour approfondir l'environnement municipal en plus de participer à de la formation. Maintenant, nous pouvons dire que nous maîtrisons le fonctionnement d'une municipalité et saisissons bien le rôle de l'élu.

Le deuxième grand défi auquel nous avons été confrontés fut celui de devoir passer à travers de multiples processus d'embauche afin de combler les postes vacants au sein de l'équipe des employés municipaux. Défi majeur que de faire face à une restructuration administrative quand nous sommes nous-mêmes en apprentissage. C'est maintenant chose du passé et nous avons relevé le défi. L'équipe est complète et une belle synergie s'est installée. Afin d'offrir des conditions de travail agréables et adéquat, nous avons également procédé à la restructuration des lieux et à la rénovation du bureau municipal. Résultat : des espaces fonctionnels et une équipe productive.

Une fois bien organisée, nous avons entamé la deuxième moitié de notre mandat. Quelques dossiers importants ont marqué cette seconde partie.

Tout d'abord, nous avons accueilli trois nouveaux conseillers dans notre équipe. Fort heureux de pouvoir à nouveau fonctionner avec une équipe complète, l'intégration s'est très bien déroulée. Les nouveaux conseillers ont rapidement constaté l'ampleur de la tâche et plusieurs ont tout de suite proposé de s'intégrer aux dossiers en cours.

Ensuite, après un moratoire d'un an, nous avons réactivé le dossier d'accès au développement du secteur de villégiature nord-est, soit les terrains disponibles sur les chemins de la Cédrière et des Grands Hérons. Ce dossier revêt une grande importance dans notre développement puisqu'il permet de développer un potentiel d'une soixantaine de terrains dans un secteur privilégié et convoité. Dans un contexte d'une baisse démographique constante, avoir la possibilité d'ajouter une soixantaine de résidences supplémentaires dans notre municipalité est extrêmement important. Après 3 ans et demi de préparation, discussions avec les intervenants, de rencontres avec les citoyens concernés, nous avons finalement fait notre choix sur un accès à cette nouvelle zone de villégiature et déposé une demande d'exclusion à la CPTAQ en ce sens. Cet accès respecte le souhait des citoyens affectés et fait l'unanimité auprès des personnes concernées ce dont nous sommes très fiers. Un dossier solidement ficelé a été transmis à la CPTAQ et nous souhaitons une réponse positive de leur part.

Finalement, l'autre dossier marquant aura été sans contredit la fermeture du centre Thérèse Martin. Quelle nouvelle fracassante. Rencontre d'urgence avec le conseil municipal. Discussions avec le CSSSK, le préfet, les maires, le député... Le conseil s'organise, les citoyens se mobilisent contre cette fermeture inconnue et imprévue. Malgré la participation de notre équipe au CA mensuelles du CSSSK, les discussions et rencontres avec l'agence de la Santé du Bas St-Laurent, la rencontre avec le ministre Pascal Bérubé, les nombreuses communications auprès des citoyens et leur mobilisation de même que la rencontre auprès du sous-ministre de la Santé, la décision est ferme et finale. Le conseil se tourne et s'implique maintenant de très près dans la phase 2 de cette fermeture soit trouver une nouvelle vocation au bâtiment pour poursuivre son dynamisme social et économique. Un comité ad hoc travaille présentement à trouver une nouvelle vie économiquement viable au bâtiment. Un consultant externe a été embauché pour aider le comité dans ses démarches. À la fin septembre, le rapport final du consultant sera déposé et des propositions seront faites.

Parallèlement à cette démarche, 15 étudiants de 2^e année du programme d'architecture de l'université Laval auront comme sujet d'étude pour leur session d'automne, le centre Thérèse Martin. Initié par un appel de ma part auprès de Mme Tania Martin, professeur responsable à l'université, ce projet de collaboration donnera, nous le souhaitons, un coup de jeunesse et de créativité à l'avenir du centre.

En marge de la gestion courante, nous avons aussi vu à maintenir le cap sur les objectifs de notre programme électoral. Voici les 5 objectifs énoncés dans notre programme et ce que nous avons fait de concret dans chacune des catégories.

Objectif #1 *Augmenter le nombre de nouveaux citoyens, particulièrement des jeunes familles avec enfants et jeunes couples.*

- Adoption d'un premier incitatif à l'établissement : le remboursement du coût d'achat des articles scolaires pour les enfants fréquentant l'école primaire de Rivière-Ouelle.
- Présence accrue et régulière à la radio et dans les médias pour parler des projets en cours et faire connaître la municipalité.
- Nouveau site internet et page facebook afin de faire connaître Rivière-Ouelle
- Rendre la municipalité dynamique et attrayante en mettant sur pied des activités et des loisirs.
- Création de nouvelles infrastructures de loisirs et de sport au parc municipal.
- Participer aux séjours exploratoires organisés par Place aux Jeunes
- Atteinte d'un consensus unanime pour l'accès au développement du secteur de villégiature nord-est et dépôt d'une demande d'exclusion à la CPTAQ.
- Développement du secteur de villégiature nord-est

Objectif #2 *Porter une attention particulière aux personnes retraitées et aux personnes âgées*

- Mise en place de la table d'harmonisation des aînés
- Souci d'intégration des aînés lors de l'organisation des fêtes de Noël et des autres activités et projets.
- Visites des résidents des maisons de personnes âgées dans le temps des fêtes et lors de certaines de leurs activités
- Création d'un jeu de pétanque au parc municipal

Objectif #3 *Dynamiser Rivière-Ouelle*

- Implication des élus au sein des comités locaux et des activités municipales
- Restructuration du journal et implication continue de la municipalité
- Soutien aux rencontres entre différents comités, citoyens, professionnels...
- Poursuite et bonification importante des fêtes et événements
- Encouragement en initiant le travail de collaboration entre les différents comités lors de l'organisation d'événements
- Correspondance régulière avec Hautot Saint-Sulpice et l'école du Nouveau-Monde
- Nouvelle structure pour le camp de jour et soccer estival pour les jeunes avec des résultats probants.
- Installation de babillards électroniques au marché et au bureau municipal qui diffusent de l'information sur notre municipalité.
- Création de nouvelles infrastructures au parc municipal
- Présence sur le web et les médias sociaux
- Participation à différents événements régionaux comme l'exposition photo au quai
- Réalisation de la halte touristique

Objectif #4 *Devenir leader en matière d'environnement*

- Support et participation au projet pilote du comité ZIP de l'Estuaire pour la remise en état de la plage des Jésuites à la suite de la tempête du 6 décembre 2010 avec des méthodes plus naturelles.
- Support au projet d'OBKIR pour l'étude sur l'érosion des berges et la problématique de la rivière Ouelle.
- Élaboration d'une politique de développement durable et d'un plan d'action pour les employés et élus de la municipalité.
- Acquisition d'un milieu humide en bordure du fleuve dans le secteur de villégiature nord-est pour protéger l'écosystème.

Objectif #5 *Embellir Rivière-Ouelle*

- Aménagement paysager du parc face au marché de la Rivière-Ouelle
- Réalisation et installation des nouvelles pancartes d'entrées et de la signalisation
- Ajouts de pots de fleurs sur les sites municipaux
- Ajouts de décorations extérieures et sapins à Noël durant la période des fêtes
- Réaménagements au quai

Le maintien de la distribution d'arbres avec la collaboration du comité d'embellissement

Je suis donc extrêmement fier d'avoir respecté notre programme au cours de notre mandat et que de nombreuses actions aient été réalisées pour chacun de ses objectifs.

En plus des actions liées directement aux objectifs du programme électoral, le plan de développement durable de la municipalité a pris beaucoup de place dans notre quotidien. C'est avec la collaboration de toute la population et principalement, avec celle du comité de développement, que nous avons élaboré en 2011 notre plan de développement qui se voulait fidèle aux objectifs du développement durable. Son inauguration officielle avait eu lieu le 5 décembre 2011, et depuis, nous avons investi beaucoup de temps pour sa mise en œuvre. Cet outil concrétise la vision de la population sur l'avenir de Rivière-Ouelle captée lors d'une importante consultation publique et nous donne les lignes directrices à suivre en matière de développement de la municipalité pour une période de 5 ans soit de 2012 à 2016. Il est aussi pertinent de constater que tous les objectifs de notre programme électoral se retrouvent dans le plan de développement.

Au total, ce sont 69 actions inscrites au plan d'action du plan de développement durable qui devront être réalisées au cours des 5 années de la mise en œuvre. Nous sommes fier de constater que déjà, à ce jour :

- 31 % des actions prévues soit 22 d'entre elles sont déjà réalisées,
- 17% des actions soit 12 d'entre elles sont des dossiers en cours
- 25% des actions soit 18 au total sont des actions qui se déroulent en continue.

J'estime donc que la population a toute notre écoute puisque le travail colossal de consultation publique et d'élaboration du plan de développement est concrétisé quotidiennement par la mise en œuvre des actions du plan.

Sur les 22 actions RÉALISÉES les plus marquantes sont certainement :

- La conception du nouveau logo pour redonner une nouvelle image dynamique et actuelle de la municipalité.
- La réalisation du nouveau site internet pour lequel nous avons eu des éloges pour sa structure et son innovation. Ce site est une belle vitrine de Rivière-Ouelle pour l'extérieur.
- La revue et modification de la signalisation de la route 230 et 132 incluant les nouvelles pancartes aux entrées Est et Ouest.
- La participation au projet de revégétalisation de la plage des Jésuites avec le comité ZIP.
- L'adoption de la politique de développement durable pour les employés et élus de la municipalité.
- L'adoption du règlement sur les compteurs d'eau pour préserver la ressource d'eau potable.
- La concertation régulière avec les citoyens lors des différents projets, notamment lors de la réalisation de la halte touristique
- La conception et réalisation du panneau de la halte touristique incluant les 3 circuits touristiques.
- L'adoption d'un premier incitatif à l'établissement : le remboursement des frais du matériel scolaire pour les élèves de l'école primaire.

Pour les 12 actions PRÉSENTLEMENT EN COURS, soulignons :

- Le projet d'un nouveau centre communautaire
- La réflexion sur l'avenir de l'église
- La possibilité de prolonger la piste cyclable
- L'aménagement des accès publics gratuits à la rivière et au fleuve
- L'inventaire des gaz à effet de serre
- L'aménagement de site d'observation de la nature

Finalement pour les 18 actions qui se déroulent EN CONTINU, on retrouve en autre:

- Organiser au moins deux rassemblements annuels impliquant les comités et la communauté
- Appuyer les activités qui prônent les saines habitudes de vie
- Diffuser les actualités municipales via les médias locaux et le site internet
- Poursuivre la distribution d'arbres à la population
- Encourager la réduction de la consommation de l'eau à la source
- Porter une attention particulière à l'habitat des poissons
- Promouvoir les événements et les activités à caractère écologique
- Produire annuellement un calendrier des activités touristiques estivales
- Augmenter la visibilité de Rivière-Ouelle sur les marchés touristiques

Enfin, en plus du programme électoral, du plan de développement et de la gestion courante, nous avons pris en charge plusieurs dossiers dits « supplémentaires » qui ont été menés à terme ou sont en cours.

Voici en rafale, quelques un de ces dossiers :

- la finalisation de la vérification avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) à la suite du projet d'aqueduc et d'égout avec intégration de toute l'aide financière qui nous était due et la consolidation des emprunts;
- le règlement du contentieux avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) relativement à l'empiètement des enrochements de 2008 sur les sites de fraie des éperlans arc-en-ciel dans la rivière;
- la réalisation des travaux de stabilisation des berges le long du chemin de la Pointe;
- la restructuration du Comité des loisirs;
- la protection du littoral;
- le prolongement de l'aqueduc sur le chemin de la Pointe;
- le regroupement et la création de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.

Et toutes ces réalisations ont été faites en étant conscient de la limite de la capacité de payer de nos contribuables. Nous avons dû introduire une nouvelle taxe pour couvrir l'emprunt qui avait été fait suite aux enrochements de 2007 et 2008. Autrement nous avons réussi à n'augmenter les taxes de moins de 2% en quatre ans soit environ le quart du taux d'inflation. C'est tout un tour de force surtout lorsqu'on connaît l'augmentation des dépenses sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle. Un bel exemple : le coût des services policiers est passé de 89 478 \$ en 2009 à 118 317\$ en 2013 soit une augmentation de 32 %.

Aujourd'hui, nous sommes très fiers d'avoir réussi à maintenir le bon fonctionnement du bureau municipal durant la période de transition, d'avoir recruté une belle équipe d'employés qui commencent à atteindre leur vitesse de croisière, d'avoir créés de beaux liens avec les membres des comités, les bénévoles et les citoyens et de laisser la municipalité avec une excellente santé financière.

Nous sommes aussi très fiers d'avoir travaillé en équipe et de concert avec les citoyens, avec une vision d'avenir pour le bien de la collectivité. Rivière-Ouelle a un potentiel énorme et mérite d'avancer. Pour les années à venir, il faut se donner les moyens pour développer notre municipalité et renverser la vapeur de la chute démographique. Avec une vision d'avenir collective et innovatrice, je suis certaine que nous pouvons nous démarquer et arriver à de très beaux résultats.

b) Compteurs d'eau

M. Louis-Georges Simard désire faire un suivi sur le projet d'installation de compteurs d'eau à Rivière-Ouelle. Le conseil a adopté en juillet dernier un règlement permettant à la Municipalité d'installer des compteurs d'eau partout à Rivière-Ouelle. Il explique qu'avant d'acheter les compteurs d'eau, le conseil devra passer une résolution afin d'autoriser la dépense. En attendant, le conseil utilisera tous les moyens nécessaires pour informer la population sur le projet. L'intention du conseil est de prendre le temps de bien informer la population et aller de l'avant d'une manière graduelle.

26. Période de questions

- Un citoyen demande quelle est la longueur du chemin qui sera déplacé sur le chemin du Sud-de-la-Rivière
- Un citoyen demande quels sont les travaux qui seront subventionnés par le Ministère de la sécurité publique dans le projet de déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière
- Un citoyen demande quel est le tracé du chemin déplacé dans le chemin du Sud-de-la-Rivière
- Un citoyen remercie le conseil pour son implication dans le développement de la Municipalité tout au long de son mandat des quatre dernières années
- Un citoyen suggère à la mairesse de proposer un salaire au maire comparable à une moyenne des salaires de directeurs généraux de différentes entreprises et autres municipalités car le comparer uniquement au salaire du directeur général de Rivière-Ouelle pourrait créer une perception de conflit d'intérêt.
- Un citoyen demande où a été rangé le crucifix qui était accroché au mur dans la salle du conseil

27. Prochaine réunion de travail

La date de la prochaine réunion de travail est **mardi, le 5 novembre 2013 à 19h00**

28. Prochaine séance publique

La prochaine séance publique est **mardi, le 12 novembre 2013 à 20h00**

29. Levée de la séance

13-10-18

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h45.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Louis-Georges Simard, maire

Adam Ménard, secrétaire-trésorier